



MINISTÈRE DE LA CULTURE

CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX

FICHE DE POSTE 2024-1619415

Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements
sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleurs(es) handicapés(es)

N° CSP DE DIFFUSION (en cas de republication) :

Paris, le 01/07/2024

Intitulé du poste (F/H):

Agent/Agente du patrimoine

Site archéologique de Glanum et hôtel de Sade

Catégorie statutaire : C

Corps : Adjoint d'accueil, de surveillance et de magasinage

Code corps : AASM

Groupe RIFSEEP* : 2

Métier du CMN : Agent du patrimoine

Groupe d'emploi CMN : 1

Domaine(s) Fonctionnel(s) : (Cf. Répertoire ministériel des métiers de la culture – RMCC 2012)
culture et patrimoine, FPE13

Emploi(s) Type : (cf. Répertoire ministériel des métiers de la culture – RMCC 2012)
Agent du patrimoine, CUL02

Adresse administrative et géographique de l'affectation :
Hôtel de Sade, 1 rue du Parage, 13210 Saint-Rémy-de-Provence

Missions

Au sein du monument, sous l'autorité de l'ingénieur des services culturels et de la responsable billetterie-boutique, accueillir et informer les publics ; assurer la surveillance et l'entretien du domaine afin de contribuer à la qualité des services proposés aux visiteurs, à une meilleure connaissance du monument et à sa mise en valeur.

Activités principales

En matière d'accueil des publics :

- Accueillir les visiteurs et les publics spécifiques (handicapés, scolaires...), les renseigner, les orienter, les assister en fonction du besoin ;
- Assurer de façon ponctuelle l'accueil téléphonique ;
- Assurer le contrôle Vigipirate et le respect des mesures sanitaires au sein du monument et contrôler les titres d'accès sur le site ;
- De façon ponctuelle, encaisser et délivrer les tickets du droit d'entrée. Encaisser les sommes correspondant aux ventes.

En matière de sécurité et de sûreté :

- Veiller à la sécurité des visiteurs, des monuments, du matériel et des collections ;
- Assurer des rondes régulières et une présence permanente sur le site de Glanum et à l'Hôtel de Sade, lors de sa période d'ouverture au public ;
- Veiller à la sûreté des collections ;
- Veiller au bon déroulement des manifestations temporaires et des événements organisés ;
- Veiller à la mise en sécurité et sûreté du site de Glanum et à l'Hôtel de Sade, lors de sa période d'ouverture au public ;
- Assurer des astreintes.

En matière de présentation et d'entretien du monument :

- Veiller à la propreté des espaces de travail et de visite et assurer l'entretien courant de ces espaces ;
- Assurer la petite maintenance et effectuer de la manutention.

En matière d'actions de médiation culturelle

- Peut être amené(e) à conduire des visites commentées de Glanum et de l'Hôtel de Sade;
- Peut être amené(e) à assurer des actions de médiation plus spécifiques.

Compétences principales mises en œuvre : (cotés sur 4 niveaux initié – pratique – maîtrise - expert)

Compétences techniques :

- Connaissances des techniques et des règles essentielles en matière de sécurité – sûreté des ERP.
- Connaissances en matière de monument historique et/ou de site archéologique antiques/médiévaux appréciées.

Savoir-faire :

- Appliquer les consignes et mettre en œuvre le règlement de visite ;
- Répondre aux attentes et aux spécificités des différents publics ;
- Intervenir avec rapidité dans le respect des procédures et gérer les situations difficiles ;
- Rendre compte à sa hiérarchie ;
- Petite maintenance.

Savoir-être :

- Ponctualité et sens de l'accueil ;
- Travail en équipe ;
- Maîtrise de l'expression orale ;
- Disponibilité et respect à l'égard du public et des collègues ;
- Réactivité dans ses fonctions.

Environnement professionnel :

Premier réseau public français culturel et touristique avec 11 millions de visiteurs par an, le Centre des monuments nationaux (CMN) est dirigé par Madame Marie LAVANDIER, nommée Présidente par décret sur proposition du Ministre de la Culture pour une durée de 5 ans, renouvelable.

*Le Centre des Monuments Nationaux conserve et ouvre à la visite 110 monuments d'exception. Tous illustrent, par leur diversité, la richesse du patrimoine français et cela depuis **110 ans** !*

*S'appuyant sur une politique tarifaire adaptée, le CMN facilite la découverte du patrimoine monumental pour tous les publics. Son fonctionnement repose sur ses ressources propres issues notamment de la fréquentation, des ventes en boutique dans son réseau de librairie boutique, des locations d'espaces ou encore du mécénat. Fondé sur un système de péréquation, le **Centre des monuments nationaux** est un acteur de solidarité patrimoniale.*

L'établissement a par ailleurs pour mission d'assurer, la conservation, la restauration et l'entretien des monuments placés sous sa responsabilité.

Le CMN assure également une mission d'éditeur public sous la marque Éditions du patrimoine. Il contribue ainsi fortement à la connaissance et à la promotion du patrimoine.

Les monuments sont gérés par un administrateur avec, à ses côtés, une équipe dont les compétences portent sur les missions administratives et comptables, culturelles, éducatives, d'entretien, de développement domanial, touristique et économique.

Les services du siège accompagnent les monuments pour le développement de ceux-ci sur un certain nombre de sujets clefs : développement économique, éditorial, parcours de visite, affaires domaniales et immobilières, maîtrise d'ouvrage, affaires juridiques, mécénats et partenariats, marchés et politique d'achat, ressources humaines, communication, agence comptable,

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), Le Centre des Monuments Nationaux, dispose du double label :

« **Label Egalité Professionnelle** » et « **Label Diversité** » : l'Établissement s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations.

Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement : signalement-culture@conceptrse.fr

Ou avoir fait l'objet de discrimination : https://formulaire.defenseurdesdroits.fr/formulaire_saisine/

Le Site archéologique de Glanum

L'alliance de la beauté de son cadre naturel et de l'exemplarité de sa longue histoire désigne **Glanum** comme un lieu de mémoire majeur parmi les sites antiques de la France méridionale. C'est au sud de Saint-Rémy-de-Provence dans le paysage du massif des Alpilles que s'inscrit la ville antique dont l'identité s'est forgée à partir d'un sanctuaire guérisseur dédié à des divinités « Mères » et à un dieu « Glan ».

Glanum a connu un développement urbain précoce à une époque dite gallo-grecque (II^e – I^{er} siècles avant Jésus-Christ) pendant laquelle la ville s'est parée de monuments remarquables tels que des fontaines, des bâtiments liés à la vie civile ou religieuse et des maisons richement décorées de mosaïques et de peintures murales.

Dès la fin du I^{er} siècle avant notre ère, la marque romaine a transformé Glanum avec, notamment, la construction d'un important centre monumental doté d'un forum, de thermes et de temples consacrés au culte impérial. Depuis les belvédères, au pied du versant nord du Massif des Alpilles et du Mont Gaussier, un emplacement exceptionnel permet de découvrir un vaste panorama paysager en direction du Mont Ventoux et de la plaine de la Durance.

La cité antique de Glanum est ouverte au public par le Centre des monuments nationaux et a accueilli 70 000 visiteurs en 2022 et 2023.

L'hôtel de Sade

Une partie des collections archéologiques issues du site sont présentées au musée de l'Hôtel de Sade, hôtel particulier d'époque renaissance, implanté au cœur de Saint Rémy de Provence (ouvert du 10 mai au 22 septembre 2024).

Propriété de l'État et géré par le Centre des monuments nationaux qui l'anime et l'ouvre à la visite, ce site était occupé à l'origine par un vaste ensemble thermal datant du IV^e siècle de notre ère, progressivement révélé grâce aux différentes campagnes de fouilles conduites depuis les années 1940. Un bâtiment de la dîme, des édifices religieux et privés s'agrègent à l'époque médiévale et moderne.

En 1513, Balthazar de Sade fait édifier un hôtel particulier dans un style mariant les répertoires gothique et Renaissance. Le site actuel est le résultat d'une opération de remembrement et de restauration de ces différents édifices, menée au début du XX^e siècle sous l'action conjointe de l'architecte Jules Formigé et d'Henri Rolland, directeur des Antiquités de Provence.

L'Hôtel de Sade est ouvert au public par le Centre des monuments nationaux et a accueilli environ 5000 visiteurs en 2022 et en 2023.

Liaisons hiérarchiques : Sous l'autorité de l'administrateur et rattaché hiérarchiquement à l'ingénieur des services culturels et à la responsable billetterie-boutique.

Liaisons fonctionnelles : Visiteurs, intervenants extérieurs, services du monument et du siège.

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :

- **Poste ouvert à tous statuts :** fonctionnaires de catégorie C (toutes fonctions publiques, merci de joindre votre dernier arrêté de situation administrative), et en contrat à durée indéterminée à temps complet.
- Rémunération de 22 270 € bruts annuels hors primes et indemnités
- Emploi posté, soumis à l'obligation de travail dominical ;
- Astreintes à effectuer ;
- Travail certains jours fériés et lors d'opérations fédératives ;
- Respect des horaires de travail du service accueil et surveillance, conformément à l'accord ARTT ;
- Travail en extérieur, avec des conditions climatiques qui peuvent parfois être difficiles ;
- Entretien, petite maintenance et manutention à effectuer régulièrement.

Qui contacter ?

Informations :

Monsieur Jean-Luc THOUVENIN, ingénieur des services culturels :
jean-luc.thouvenin@monuments-nationaux.fr

Envois des candidatures :

CV et lettre de motivation obligatoires (+ dernier arrêté de situation pour les candidats fonctionnaires) à envoyer **au plus tard le 01/08/2024** à l'attention de la Directrice des ressources humaines du Centre des monuments nationaux par mail : recrutement@monuments-nationaux.fr

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées collégalement par au moins 2 personnes formées au processus de recrutement.